

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(14\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Jacques Philippe Delorme, 28 janvier 1874](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jacques Philippe Delorme, 28 janvier 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[28 janvier 1874](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Delorme, Jacques Philippe](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin communique à Delorme une lettre d'un ministre relative à une affaire de rigole annonçant une indemnité de 1 750 F. Il demande à Delorme de réunir le conseil municipal pour délibérer sur l'encaissement de la somme.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

[Finances publiques](#), [Information](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (14)

Collation2 p. (284r, 285v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et

métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 18 Janvier 76

Cher Monsieur Delorme,

Je vous renvoie ci incluse la
lettre que le Ministre vient de
m'écrire, comme solution à l'affaire
de la rigole. Je n'ai pu obtenir
davantage; il faut se contenter de
17/2 p. 1/2.

Veuillez en conséquence saisir
le conseil municipal, à la première
occasion, de cette question, afin qu'il
prenne la délibération nécessaire
pour l'encaissement de cette somme.

Veuillez agréer, cher Monsieur
Delorme, l'assurance de mes
meilleurs sentiments

Godin